

## Valentin LAMY

DOCTEUR EN DROIT PUBLIC

QUALIFIE AUX FONCTIONS DE MCF (02)

CHERCHEUR POST-DOC – UNIVERSITE LYON III

Né le 23 août 1991 à Martigues (13)

181 Cours Lafayette

69 006 Lyon

[valentin.lamy@yahoo.fr](mailto:valentin.lamy@yahoo.fr)

06.58.42.26.95



---

## ACTIVITES D'ENSEIGNEMENTS

---

### 2019-2020

#### • Travaux dirigés

- Droit de l'action administrative (Licence 2 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit du contrôle de l'administration (Licence 2 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit du contentieux administratif (Licence 3 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit des propriétés publiques (Licence 3 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit des collectivités territoriales (Master 1 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit des contrats administratifs (Master 1 – Université d'Aix-Marseille)

#### • Séminaires et interventions

- « À la recherche d'un temps perdu : le droit administratif avant l'arrêt *Blanco* » (Licences 2 et 3, Institut Portalis, Université d'Aix-Marseille)
- « La commune intention des parties dans les contrats administratifs » (Master 2 contrats publics et droit public des affaires – Université d'Aix-Marseille)

### 2018-2019

#### • Travaux dirigés

- Droit de l'action administrative (Licence 2 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit du contrôle de l'administration (Licence 2 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit du contentieux administratif (Licence 3 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit des propriétés publiques (Licence 3 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit des contrats administratifs (Master 1 – Université d'Aix-Marseille)

#### • Séminaires et interventions

- « Hauriou & Duguit : regards croisés sur l'État et le droit » (Licences 2 et 3, Institut Portalis, Université d'Aix-Marseille)
- « La commune intention des parties dans les contrats administratifs » (Master 2 contrats publics et droit public des affaires – Université d'Aix-Marseille)

### 2017-2018

#### • Travaux dirigés

- Droit des contrats administratifs (Master 1 – Université d'Aix-Marseille)

**2016-2017****• Travaux dirigés**

- Droit constitutionnel (Licence 1 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit administratif général (Licence 2 – Université d'Aix-Marseille)

**2015-2016****• Travaux dirigés**

- Droit constitutionnel (Licence 1 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit administratif général (Licence 2 – Université d'Aix-Marseille)

**2014-2015****• Travaux dirigés**

- Droit constitutionnel (Licence 1 – Université d'Aix-Marseille)
- Droit administratif général (Licence 2 – Université d'Aix-Marseille)

### Publications

#### • Ouvrages

- *L'essentiel des contrats administratifs*, 2<sup>ème</sup> éd., Ellipses, Paris, à paraître en 2021 (coécrit avec N. BERNARDINI).
- *Recherche sur la commune intention des parties dans les contrats administratifs. Contribution à l'interprétation du contrat en droit public*, Thèse dactyl., Univ. Aix-Marseille, 2019.
- *Droit administratif*, Ellipses, coll. « Tout-en-un-droit », Paris, 2018.
- *L'essentiel des contrats administratifs*, Ellipses, Paris, 2016 (coécrit avec R. ROMI et N. BERNARDINI).

#### • Articles

- « La circulation de la norme du contrôleur général des lieux de privation de liberté dans la jurisprudence administrative », in E. GALLARDO et M. GIACOPELLI [dir.], *L'élaboration d'un droit de la privation de liberté. Étude autour des Recommandations minimales du Contrôleur général des lieux de privation de liberté*, LexisNexis, Paris, 2020, p. 88.
- « Le juge administratif et la performance », in J.-P. AGRESTI et É. GASPARINI [dir.], *Les mutations de la justice*, PUAM, coll. « Droits, pouvoirs & sociétés », Aix-Marseille, 2020, p. 89.
- « Loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice : la juridiction administrative garde le cap de la performance », *Bulletin d'Aix*, 2019, n°2, p. 33.
- « Le rôle politique du Conseil d'État : prolégomènes », *Les Cahiers Portalis*, n°3, p. 115.
- « Le silence de l'administration vaut acceptation : la simplification n'aura pas lieu », *Les Cahiers Portalis*, n°2, p. 103.

#### • Notes de jurisprudence

- « Le confinement organique de l'exorbitance. Nouvelles précisions relatives aux critères jurisprudentiels d'identification des contrats administratifs », à paraître à l'*AJDA*.
- « Ordonnances non ratifiées de l'article 38 : le recours pour excès de pouvoir demeure ouvert. Note sous CE, 1<sup>er</sup> juill. 2020, M. B. A. », *AJDA*, 2020, n°39, p. 2266.
- « L'absolution de l'évêque de Metz. Une extension dangereuse de la théorie des formalités impossibles. Note sous CE, 28 fév. 2020, *Évêque de Metz* », *AJDA*, 2020, n°22, p. 1237.
- « Luzenac – LFP/FFF : prolongations à l'issue du temps réglementaire. Note sous CAA Bordeaux, 25 juin 2019, *SASP Luzenac Ariège Pyrénées* (trois arrêts) », *Les Cahiers de droit du sport*, 2019, n°53, p. 98.
- « La responsabilité des fédérations sportives du fait des sanctions antidopage illégales. Note sous CAA Bordeaux, 31 déc. 2018, *Fédération française de cyclisme* », *Les Cahiers de droit du sport*, 2019, n°51, p. 23.
- « Le refus de sélection en équipe nationale qui cachait une sanction : un cas rare de mise en jeu de la responsabilité d'une fédération sportive. Note sous CAA Paris, 25 sept. 2018, *M. D. C. c/ Fédération française de tir* », *Les Cahiers de droit du sport*, 2019, n°51, p. 66.
- « Turbulences à l'ACNUSA : annulation d'une amende du fait de la partialité objective apparente de l'Autorité. Note sous CAA Paris, 12 juill. 2019, *Autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires* », *AJDA*, 2019, n°44, p. 2621.
- « Les actes des établissements publics à caractère industriel et commercial par détermination de la loi. Compétence juridictionnelle et traitement des vices de procédure. Note sous CE, 3 oct. 2018, *Sté Sonorbois et autres* », *AJDA*, 2019, n°8, p. 462.
- « Éclaircissements sur le régime juridique des contrats d'agriculture. Note sous CAA Nancy, 8 oct. 2015, *EARL Ferme de la Holbmatt* », *AJDA*, 2016, n°13, p. 727.

#### Communications lors de colloques

- « La démocratie locale au XIX<sup>ème</sup> siècle », in *La participation à la chose publique de l'Antiquité à la fin de la IIIème République*, Faculté de droit d'Aix-Marseille, 6 et 7 février 2020.
- « Le juge administratif et la performance », in *Les mutations de la justice*, Faculté de droit d'Aix-Marseille, 22 juin 2018.

### Autres activités de recherche

- **Direction de la rubrique « Actualité de droit public »** : les *Cahiers Portalis*, revue facultaire, Université d'Aix-Marseille (depuis 2016).
- **Contributions aux « Matinées du CRA »** : demi-journées d'étude de la jurisprudence administrative (2014-2019).
  - « L'intervention principale définitivement "bannie" en contentieux administratif ? », Comm. de CE, 23 juill. 2014, *Assoc. Sauvons le climat*.
  - « La notion de "cadre légal" et la liberté contractuelle », Comm. de CC, 23 janv. 2015, 2014-441/442/443 QPC, *Mme Michèle C. et autres [Récupération des charges locatives relatives aux énergies de réseau]*.
  - « Films violents et interdiction aux mineurs », Comm. de CE, 1<sup>er</sup> juin 2015, *Assoc. Promouvoir*.
  - « Le juge du référé-liberté face aux mesures d'exécution de l'état d'urgence : un "quasi juge du fond" ? », Comm. de CE, ord. réf., 6 janv. 2016, *M. A. B.*
  - « La qualification de contrat administratif face à la cession du contrat à une société de droit privé », Comm. de TC, 11 avril 2016, *Sté Fosmax*.
  - « Les images du domaine public immobilier », Comm. de CE, Ass., 13 avril 2018, *Établissement public du domaine national de Chambord*.
- **Participation à la table ronde du CRA** : colloque annuel de droit administratif comparé. Relecture des contributions et élaboration de la bibliographie de l'*Annuaire européen d'administration publique*, Presses universitaires d'Aix-Marseille (depuis 2017).

### Recherches en cours

- « La quasi-domanialité publique au prisme du droit de l'Union européenne », en attente d'accord de publication
- « L'équilibre de l'abus de droit en matière fiscale : entre insécurité juridique objective et recherche de confiance légitime », en attente d'accord de publication.

## SITUATION STATUTAIRE

---

### 2020-2021

• **Chercheur post-doc**, Chaire de droit des contrats publics – Équipe de droit public de Lyon (EA 666), Université Jean Moulin Lyon III.

### 2019-2020

• **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**, Centre de recherches administratives (EA 893), Université d'Aix-Marseille. 192 heures ETD.

### 2018-2019

• **Attaché temporaire d'enseignement et de recherche**, Centre de recherches administratives (EA 893), Université d'Aix-Marseille. 192 heures ETD.

### 2017-2018

• **Doctorant, chargé d'enseignement vacataire**, Centre de recherches administratives (EA 893), Université d'Aix-Marseille. 12 heures ETD.

### 2016-2017

• **Doctorant contractuel chargé d'enseignement**, Centre de recherches administratives (EA 893), Université d'Aix-Marseille. 64 heures ETD.

### 2015-2016

• **Doctorant contractuel chargé d'enseignement**, Centre de recherches administratives (EA 893), Université d'Aix-Marseille. 64 heures ETD.

### 2014-2015

• **Doctorant contractuel chargé d'enseignement**, Centre de recherches administratives (EA 893), Université d'Aix-Marseille. 64 heures ETD.

## FORMATION ET DIPLOMES

---

### 2020

- **Qualification aux fonctions de maître de conférence** : section 02.

### 2019

- **Doctorat en droit public** : thèse soutenue le 7 juin 2019 à Aix-en-Provence. Autorisation de publication en l'état et proposition pour un prix de thèse.

*Sujet : Recherche sur la commune intention des parties dans les contrats administratifs. Contribution à l'interprétation du contrat en droit public.*

#### **Jury :**

J.-C. RICCI, Professeur émérite à l'Université d'Aix-Marseille, Président.

J. MARTIN, Professeur à l'Université de Bordeaux, Rapporteur.

C. RIBOT, Professeure à l'Université de Montpellier, Rapporteur.

D. COSTA, Professeure à l'Université d'Aix-Marseille, Suffragant.

C. JAMIN, Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Suffragant.

F. LINDITCH, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur de recherches.

### 2014

- **Master Contrats publics et droit public des affaires**, Université d'Aix-Marseille (mention assez bien).

*Mémoire : Recherches sur les normes techniques dans les marchés publics.*

### 2013

- **Maîtrise de Droit public**, Université d'Aix-Marseille (mention assez bien).

*Rapport de recherches : La sous-occupation domaniale.*

- **D.U. de sciences pénales et de criminologie**, ISPEC, Université d'Aix-Marseille (mention assez bien).

### 2012

- **Licence de droit**, Université d'Aix-Marseille (mention assez bien).

- **Licence d'administration publique**, Université d'Aix-Marseille (mention assez bien).

- **D.U. de sciences juridiques et morales**, Institut Portalis, Université d'Aix-Marseille (mention assez bien).

*Mémoire : Le rôle politique du Conseil d'État.*

### 2009

- **Baccalauréat général**, série E.S., Académie d'Aix-Marseille (mention très bien).